

## ABONNEMENT

Un an..... 18 fr.  
Six mois..... 9 »  
Trois mois..... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Ilavas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 22 DÉCEMBRE

Chambre Consultative des Arts et Manufactures

## ÉLECTIONS Du 23 Décembre 1894

## CANDIDATS

MM. SABATIER, vice-président sortant, rééligible.  
FRENZER, membre sortant.  
GOBLET, id.  
HUTREL, id.  
CHAUSSEPIED, ALEXIS, en remplacement de M. PICHÉRI, démissionnaire.

Elections du 23 Décembre 1894

CHAMBRE DE COMMERCE D'ANGERS

## CANDIDATS:

M. MAX-RICHARD, président de la Chambre de Commerce, et membre du Conseil supérieur du Commerce.  
M. GENEST, fabricant de papiers, membre sortant.  
M. GIRARD-BOUVET, négociant en vins à Saint-Florent.

## CARTES A PAYER

Je me défends, tout de suite, de la plus minime sympathie pour M. C. Pelletan que je connais, de longue date, pour un opposant quand même à tous les gouvernements, même au gouvernement de ses rêves, pour un fielleux, un grincheux, quand il n'ajoute pas, à son fiel, la mauvaise foi. Mais, dans un article qu'il vient de publier récemment, il révèle des drôleries administratives, des incohérences — pour ne point dire des flibusteries — si énormes, et non démenties, que nous ne saurions résister au plaisir de soumettre à nos lecteurs les passages suivants troussés de verve:

Jamais dans les opéras-bouffes les plus extraordinaires, on n'a inventé rien de comparable à notre administration coloniale.

L'Angleterre nous a permis de conquérir le Soudan français: une région frappée de mort, qui, en fait d'objets de commerce, ne produit que des fièvres. Le transport des objets nécessaires, du port de débarquement à cet heureux pays, ne coûte que deux mille francs la tonne. Cela met le pain de quatre livres à quatre francs, sans compter le prix du blé et la main-d'œuvre. On a jugé, naturellement, à propos de construire un chemin de fer pour conduire les gens dans ces régions bénies et, pour cela, on gaspilla un chiffre fantastique de millions. On obtint pour ce prix un chemin de fer de quelques kilomètres, où les trains marchent... marchent même d'une étrange façon. On voit bien une locomotive à la tête du train; mais comme la voie a des montées trop raides pour la machine, les voyageurs descendent des fourgons à bagages qui tiennent lieu de wagons, et poussent le train par derrière pour le faire avancer, comme ils feraient à une charrette ou pour les trains de la Compagnie des chemins de fer économiques. Ceux qui croiraient que nous plaisantons n'ont qu'à se procurer le livre fort intéressant de l'officier de marine très distingué, qui commandait au Soudan, il y a quelques années, la commission du Niger.

Mais ces quelques kilomètres de rails ne suffisant pas pour franchir les incalculables distances qui séparent le rivage du fond du Soudan, on résolut de continuer la voie ferrée par une route de voitures. La route étant primitive, il fallait des voitures solides pour y rouler. On fit un modèle à Paris. Pen après, on exportait, par bateaux, à Kayes, une jolie collection de voitures en fer fabriquées à Paris. Seulement, les bureaux du service colonial avaient oublié un détail: c'est que pour atteler des bêtes à des voitures, il faut des harnais, et qu'il n'y a pas de harnais dans un pays où les voitures sont inconnues. Que voulez-vous? On ne saurait penser à tout. Aussi, les voitures une fois arrivées, fut-il impossible de s'en servir, faute de harnais, et fallut-il les transformer — avec quelques additions — en baignoires et en aquariums.

Un plus jovial incident se produisit lors de la première expédition de Madagascar. On avait envoyé à la Réunion, pour être transportés de là sur le théâtre de la guerre, des baraquements destinés à nos malades et à nos blessés. Nos blessés et nos malades n'en profitèrent jamais, l'administration de la Réunion n'ayant pas de crédit régulier pour payer le transport. Avec le bois de ces baraquements, on fit des épinettes, des pétrins et des cerceaux.

C'est au moins extravagant, sinon filou. Mais, braves Français, mes frères, je ne vous conseille point de vous plaindre. Vous nommez, il est vrai, au moment des élections, certaines gens chargés de veiller sur l'usage qu'on fait de votre bourse, et qui ne demanderaient pas mieux que d'y veiller, en effet; mais ils ne peuvent même pas s'en occuper. Quand ils prennent un voleur la main dans le sac, un gouvernement tout entier se dresse derrière l'escroc. Vous n'ignorez pas, mes doux amis, que les garçons de bureaux sont couverts par les expéditionnaires, qui sont couverts par les rédacteurs, qui sont couverts par les commis principaux, qui sont couverts par les sous-chefs de bureaux, qui sont couverts par les chefs de bureaux, qui sont couverts par les chefs de division, qui sont couverts par les directeurs, qui sont couverts par les ministres. Quant aux voleurs du dehors, tout le monde en a horreur, mais tout le monde les couvre; vous comprenez qu'une administration qui se respecte ne peut pas avouer qu'elle s'est laissée voler. Ainsi, vos représentants ne pourraient corriger un seul défaut de l'édifice, sans risquer de le faire crouler tout entier. Résignez-vous donc, ô mes compatriotes, c'est le plus sage. Le passé vous répond de l'avenir. Payez la note, sans souffler mot, et le gouvernement — votre gouvernement — vous entourera, soit individuellement, soit en bloc, de sa plus parfaite considération. Mince de chance!

Et encore, vous ne voyez que le dessus, l'imprimé des dites cartes. Si vous connaissiez les dessous!!!

## Commissions et Couloirs

## Groupe décentralisateur

Un nouveau groupe vient de se fonder sur l'initiative de MM. Félix Faure et Beauquier pour traiter les questions de décentralisation, de réorganisation départementale, de création de conseils cantonaux, etc.

## Commission du travail

La Commission du travail s'est de nouveau occupée de la constitution du conseil des prudhommes.

Elle a fixé à 21 ans l'âge d'éligibilité et a décidé que le mandat de conseiller prudhomme ne serait pas incompatible avec d'autres fonctions électives.

En outre, le Sénat avait dénié aux employés de commerce le droit à l'élection et à l'éligibilité des conseils des prudhommes. La commission de la Chambre avait au contraire accordé un bénéfice.

Le projet voté par le Sénat est donc exposé à un remaniement complet.

La Commission du travail a adopté la rédaction du Sénat en ce qui concerne les saisies-arrêts des salaires.

## La Légion d'honneur

Les scandales récents dont plusieurs chevaliers de la Légion d'honneur ont été les héros ont appelé l'attention de nombreux députés sur les abus qui se produisent dans l'octroi de la croix.

M. de Grandmaison déposera aujourd'hui un amendement tendant à réserver la Légion d'honneur à ceux qui, au péril de leur vie, auraient accompli des actes de courage civique ou militaire.

## Commission du budget

La Commission du budget a étudié l'article 13 du projet de douzièmes provisoires qui avait été réservé, il y a deux jours, à la demande de M. Pelletan.

On sait qu'il s'agit de la remise à l'Etat par la Caisse des dépôts et consignations de 429 millions de la dette flottante en échange desquels l'Etat donnerait à la Caisse des dépôts et consignations des obligations du Trésor.

M. Pelletan a longuement combattu l'incorporation de l'article 13 dans le projet de douzièmes provisoires; il a répété les arguments qu'il avait développés à la tribune lors de la discussion générale du budget.

Il a déclaré que ce procédé de trésorerie était un emprunt déguisé et une main-mise sur les fonds des Caisses d'épargne.

La Commission a néanmoins adopté l'article 13.

Elle a ensuite adopté l'ensemble du projet des douzièmes provisoires sans modification.

## La rectification de l'alcool

La Commission chargée d'étudier la question de la rectification de l'alcool a procédé à l'examen de divers appareils destinés à rectifier sûrement et rapidement les alcools.

Les expériences ont été satisfaisantes.

## Bravo Dupuy!

Le ministère actuel a l'air de vouloir nettoyer les bas-fonds de la République. Ce n'est pas trop tôt que les honnêtes républicains se séparent de toute la vermine qui nous ronge depuis si longtemps.

Aussi les braves gens ne peuvent qu'applaudir à l'attitude énergique du cabinet Dupuy.

Mais l'œuvre d'assainissement n'est pas terminée.

Il y a encore dans la presse et malheureusement aussi dans le Parlement, des individus tarés dont la République doit se débarrasser.

Donc, bravo Dupuy!

Continuez la lessive.

## LES ÉTALONS

Les commissions chargées par le ministre de l'agriculture d'achats d'étalons pur sang anglais, pour la remonte des haras nationaux, ont fonctionné à Paris et à Chantilly, les 28 et 29 novembre. 23 jeunes chevaux vont renforcer l'effectif des dépôts de l'Etat. Il en avait déjà été acheté 40, ce qui constitue une remonte tout à fait exceptionnelle.

En 1893, les commissions n'avaient pu en acquérir que 17.

Le ministre, après avoir pris l'avis du directeur des haras, a décidé que les reproducteurs de race pure, même ceux de premier ordre, tels que Clamart, Ragotski, Chêne-Royal, Bé-ranger, ne seraient pas exclusivement réservés aux juments de pur sang anglais, mais serviraient aussi quelques belles juments de demi-sang et de race anglo-arabe. Satisfaction sera ainsi donnée au vœu du Conseil supérieur des haras qui, dans l'intérêt de la production du cheval de guerre, a demandé que le plus grand nombre possible d'étalons de race pur sang anglais soient mis à la disposition des éleveurs.

La remonte de 1894 est la plus importante qui soit jamais entrée dans les haras nationaux. Une somme de 885,750 francs a été consacrée à ces acquisitions. Le ministre a employé à ces achats tous les fonds dont il pouvait disposer, soit qu'ils provinssent des allocations budgétaires, soit qu'ils provinssent du pari mutuel.

## Le Vagabondage

M. Dupuy a adressé aux préfets une circulaire sur le vagabondage et sur les mesures à prendre pour empêcher la circulation à travers le pays de vagabonds de toutes nationalités.

Voici un extrait de cette circulaire:

J'ai à peine besoin de vous rappeler que le gouvernement se préoccupe depuis longtemps de cette délicate question du vagabondage et qu'il recherche les moyens propres à améliorer la situation dont se plaignent, non sans raison, les habitants des campagnes.

Mais, même dans l'état actuel de la législation, il serait impossible de parvenir à diminuer sensiblement le nombre des vagabonds si les intéressés ne s'appliquaient à prêter à l'autorité tout le concours qu'ils lui doivent. La circulaire ministérielle du 29 juin 1889 vous invitait à faire un appel énergique au zèle et à la vigilance des maires, pour signaler la présence des vagabonds et la direction par eux prise, quand ceux-ci n'avaient pu être arrêtés sur le territoire de leur commune.

Il importe non seulement de réitérer cet appel, mais encore d'insister auprès des maires de la manière la plus pressante, pour qu'ils engagent tous ceux qui habitent en dehors de l'agglomération chef-lieu à révéler la présence, dans la localité où ils sont fixés, des gens sans aveu et, d'autre part, pour qu'il soit procédé à leur interrogatoire et, s'il y a lieu, à leur remise entre les mains de la force publique.

Enfin, l'attention de la gendarmerie devra être appelée sur la nécessité d'apporter encore plus de soin que jamais à la surveillance de toutes les voies de communication de leur cir-

conscription, soit au cours des tournées réglementaires, soit lorsqu'elle se déplace pour le service du recrutement.

Dans les circonstances actuelles, cette surveillance doit être d'autant plus étroite que, parmi les nomades de toutes catégories qui errent à travers le pays, se dissimulent des individus dangereux dont il importe d'observer les agissements et les menées anarchistes.

J'ai lieu de penser que le zèle des municipalités, des agents de la force publique et des habitants eux-mêmes, amènera promptement la diminution du nombre des vagabonds. L'autorité judiciaire est, d'ailleurs, résolue à coopérer à ce résultat en apportant toute la sévérité possible dans la répression du délit de vagabondage.

## INFORMATIONS

### Le cas de dispense

Une instruction ministérielle très importante pour les jeunes gens appelés dorénavant à satisfaire à la loi de recrutement vient d'être arrêtée pour les conseils de révision.

Ce document porte qu'un conscrit peut bénéficier *simultanément* de plusieurs cas de dispense prévus par l'article 23 de ladite loi, et qu'en conséquence, lorsqu'il en sera fait justification par l'intéressé, la décision du conseil de révision *devra mentionner tous les titres admis*.

En outre, lorsqu'un jeune homme invoquera le cumul des titres prévus par les articles 21 et 23 de la loi du 13 juillet 1889, il sera admis, sur pièces authentiques, au bénéfice des dispenses invoquées à ce double titre.

### S. M. le Tsar restera chez lui

Contrairement aux affirmations des journaux allemands, il n'est nullement question, en ce moment, d'un voyage plus ou moins prochain à l'étranger de l'empereur Nicolas.

D'après les dispositions prises jusqu'ici à la cour de Russie, l'empereur n'accomplira aucun voyage à l'étranger avant le mois de juin 1894.

### Marchand de rubans

M. Martin, commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté un original filou du nom de Félix Piard.

Piard envoyait aux instituteurs de province, aux avoués, aux notaires des circulaires dans lesquelles il leur promettait, moyennant la faible somme de 25 francs, les palmes académiques parfois tant désirées.

Les naïfs se laissaient prendre au piège, envoyaient de l'argent et attendaient vainement le petit bout de ruban promis. Quand quelque dupe menaçait de porter plainte, Piard leur adressait une décoration bizarre qu'aucune chancellerie ne reconnaissait et réclamait un nouveau versement de fonds pour l'envoi du diplôme.

Comme tout a une fin en ce monde, les naïfs se lassèrent d'être volés et adressèrent de nombreuses plaintes au ministère de l'instruction publique.

Le parquet fut avisé à son tour et tout se termina par l'envoi au Dépôt de l'escroc.

### Député parjure

M. Leuss, député au Reichstag, vient d'être condamné à trois ans de travaux forcés et à la dégradation civique pendant cinq ans, pour avoir prêté un faux serment dans une action en divorce où il avait été cité comme témoin.

M. Leuss avait affirmé sous la foi du serment qu'il n'avait pas eu de relations adultères avec la femme de son ami, le docteur Schnitz. Or, celle-ci a fait les aveux les plus complets devant le jury, à la grande confusion de son complice.

### BULLETIN FINANCIER

21 décembre 1894.

Aux Bourses inanimées auxquelles nous venons d'assister a succédé aujourd'hui une séance pleine d'entrain et d'animation. Il semble que des efforts soient tentés pour que la fin de l'année se termine dans des conditions impliquant confiance pour la campagne de l'année qui arrive.

Nos rentes elles-mêmes ont monté et nous laissons le 3 0/0 à 101.80. Mais il est certain que les acheteurs ont eu facilement raison d'un marché qui ne présentait pas grande défense.

Le dernier bilan de la Banque présente une encaisse inouïe jusqu'à ce jour; évidemment ce ne sont pas les disponibilités qui manquent au marché. Cette encaisse indique d'un autre côté que les bénéfices de la Banque deviennent de plus en plus difficiles et nous ne pensons pas que le dividende atteigne 50 fr.

Très bonnes tendances de l'Italien à 86.80 et de l'Extérieure à 73.45. On pense que le modus vivendi qui va être renouvelé avec l'Espagne amènera une amélioration facilitant les négociations commerciales entre les deux pays.

Quelques réalisations facilement absorbées sur le Lyonnais.

La recette du Suez pour le 20 décembre, un peu inférieure à celle de l'année dernière, laisse encore une plus-value de 3,224,000 fr. sur l'année dernière. On reste à 3,086.25. La réaction est difficile. C'est fâcheux.

En résumé, les impressions sur l'ensemble du marché sont favorables à la marche en avant de la généralité des cours.

DE LAVIGERIE,  
22, place Vendôme, Paris.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

#### VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 20 décembre

Scrutin sur l'ensemble du projet de loi relatif à l'allocation d'une pension à M<sup>me</sup> veuve Burdeau.

Pour, 290 voix; contre, 169.

Ont voté pour: MM. Coudreuse et Guignard.

Ont voté contre: MM. Bougère, de La Bourdonnaye, de Maillé, de Solan.

M. de Grandmaison n'a pas pris part au vote.

— Scrutin sur l'ensemble du projet de loi, modifié par le Sénat, tendant à ouvrir au ministre de l'intérieur, sur l'exercice 1894, un crédit extraordinaire de 1,200,000 fr. destiné à venir en aide aux victimes des orages et des inondations dans la région du Nord.

Pour, 476 voix; contre, 15.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté pour.

M. de Grandmaison a déposé sur le bureau de la Chambre des pétitions des Commissions administratives des Hospices et Bureaux de bienfaisance de Saumur, Doué-la-Fontaine, Angers et Vihiers.

### LES REVENANTS

Le Comité central d'action républicaine vient de donner un dîner intime aux membres de son comité de patronage.

Ce dîner, qui avait lieu à Paris, au siège du comité, 62, rue Tiquetonne, était présidé par M. René Renoult, président de la commission exécutive.

MM. Floquet, H. Brisson, Goblet, Allain-Targé, Lockroy, Léon Bourgeois, Gerville-Réache ont pris successivement la parole pour déterminer l'action politique du comité et les moyens de propagande.

De grandes réunions seront organisées prochainement dans plusieurs villes, sous les auspices de ce comité.

Par les noms ci-dessus on voit que c'est le parti radical, pourtant bien mort, qui tente de revenir à la vie.

D'après nos renseignements, Saumur serait une des premières villes devant recevoir la bonne (???) parole.

### SAUMUR

#### Accident de cheval

Nous apprenons — mais les détails précis manquent — qu'un honorable habitant de la ville, M. L..., a été victime d'un grave accident. Faisant une promenade à cheval, hier soir, ou revenant de Terrefort, il est tombé de cheval et s'est brisé la cuisse.

#### Concert de l'Harmonie Saumuroise

Le premier concert offert par l'Harmonie Saumuroise à ses membres honoraires aura lieu le 10 janvier 1895, avec le concours de M<sup>lle</sup> Marguerite Lavigne et du célèbre violoniste J. WHITE.

En donnant le programme du concert, nous reviendrons sur le grand artiste qui veut bien se faire entendre à Saumur. Pour le moment, nous nous contentons de rappeler que M. White a été longtemps professeur au Conser-

vatoire de Paris et que notre ami Goubeault est l'un de ses élèves.

### Collège et Ecole Industrielle

Le Comité des fêtes invite les enfants (les garçons seulement) dont les parents sont inscrits au Bureau de bienfaisance, à assister à une séance musicale, le lundi 24 décembre, à 4 heures du soir, au théâtre de la rue des Patens.

Cette séance sera suivie de la distribution des objets ornant un Arbre de Noël, dans la grande salle du Bureau de bienfaisance.

Le Comité.

On nous demande où trouver l'Universel, cet insecticide dont nous parlions l'autre jour.

On s'en procure à 4 fr. le litre par bidons de 5 litres à la « Société des Schistes de Saint-Champ », 5, rue des Petits-Carreaux, Paris.

Demander auparavant la brochure explicative.

### FONTEVRAULT

#### Visite du général Mourlan

M. le général Mourlan a visité mercredi, à une heure, le casernement du détachement de Fontevault et la Maison centrale de correction.

### GENNES

#### Pris dans une cave

Hier, en demandant au tribunal correctionnel la confirmation du mandat de dépôt décerné contre D..., prévenu d'escroqueries au préjudice de plusieurs maîtres d'hôtel saumurois, M. le Procureur de la République révélait un dernier exploit de ce triste personnage.

Avant-hier, M. Fretellier, propriétaire à Gennes, prévenu qu'un voleur s'était introduit dans sa cave après avoir brisé le cadenas et la porte de son voisin Roubion, enfermait le voleur et requérait la gendarmerie de Gennes, laquelle découvrait, blotti au milieu d'un embranchement de cette cave établie dans une ancienne carrière, D..., qui affecta un état d'ivresse prononcé et qui, après une assez longue comédie, se reconnut coupable. On le remisa dans la chambre de sûreté d'où il tenta de s'évader en creusant, avec ses mains, sous la porte, un trou de 0,40 de profondeur.

Accusé à la prison de Saumur et interrogé hier par les juges correctionnels, D... comparaitra de nouveau vendredi prochain.

#### Souscription à l'Œuvre du vaccin du croup

|   |        |    |
|---|--------|----|
| Conseil municipal de Rochefort-sur-Loire..... | 50 fr. | »  |
| M. Félix Fourmond, Angers....                 | 100    | »  |
| M. Pierre Trottier, Angers.....               | 20     | »  |
| La Société de gymnastique d'Angers.....       | 20     | 40 |
| Angers-Nautique.....                          | 40     | 50 |
| Commune de Dampierre.....                     | 144    | »  |
| Commune de Neuil-s.-Passavant.                | 204    | 70 |
| Commune de Mozé.....                          | 186    | 50 |

## L'ALCYONE

Par Pierre Maël

Borsand, mieux fait que la plupart de ses compagnons à ces ardeurs du climat, les supportait sans trop de malaise. Il lui arrivait même de plaisanter ses camarades sur ce qu'il appelait leur peu de résistance à l'influence éternelle du temps. Cependant, le mouvement de surveillance des côtes et des îles avoisinantes apportait une somme assez appréciable de distractions dans la monotonie des jours. Et l'officier s'estimait heureux de s'abstraire lui-même du monde de ses pensées, plus consumantes encore que le ciel africain sous l'effroyable canicule.

Un matin, l'amiral notifia l'ordre du départ pour une course plus longue. Quelques inquiétudes étaient nées du côté des Comores, et il y avait urgence à déployer de nouveau le pavillon aux trois couleurs. Tout le monde se tint donc prêt pour l'appareillage. Ce n'était pas bien neuf, et l'on eût accueilli avec ivresse

l'ordre de se porter au pôle Nord ou au pôle Sud.

Mais quand on séjourne sous les tropiques, on se défend malaisément d'espérer une amélioration de situation par un gain de quelques latitudes vers les zones tempérées. L'allégresse de l'état-major fut donc sincère, et il n'y eut que Philippe pour faire remarquer qu'en la circonstance, remonter au septentrion c'était se rapprocher de la Ligne, et, conséquemment, échanger un mal contre un pis.

En pareil cas, les railleurs ne sont jamais entendus. La vérité est que les railleries de Borsand étaient fort anodines, et que ce qui flattait le plus agréablement l'esprit des marins, c'était la perspective de sortir pour quelques jours du calme plat de la station d'observation.

En outre, la vue des côtes n'était pas faite pour rassurer, en une saison où l'imminence et la soudaineté des cyclones rend le voisinage de la terre dangereux. On allait donc courir la mer; tout était pour le mieux.

Mais ce départ même réservait des surprises à l'officier.

Au moment où on levait l'ancre, un aviso de retour de la Réunion, déposa le courrier de

France Philippe n'avait rien à attendre. Tout au plus pouvait-il espérer qu'un ami, dérogeant à la loi d'oubli, lui enverrait de temps à autre des nouvelles du pays. La stupéfaction fut donc profonde lorsque le second maître vaguemestre lui tendit une lettre surchargée de cachets de la poste, et dont la date d'expédition première remontait à trois mois.

Tout d'abord l'officier ne reconnut pas l'écriture. Hélas! Il la connaissait si peu. C'était une écriture féminine. Mais au trouble qui s'empara de lui, aux battements désordonnés de son cœur, à l'obscurcissement de sa vue, il comprit que cette missive inattendue lui annonçait quelque grave événement. Lui apportait-elle la joie ou la douleur? Il ne pouvait le dire encore, mais avant de l'avoir décachetée, ce qu'il savait déjà, c'est qu'elle venait d'elle. Sans doute l'annonce de l'événement redouté, l'annonce d'un mariage plus conforme à ses goûts et à son honneur.

Elle venait de loin, cette lettre. Elle venait d'Amérique. Des évolutions successives l'avaient fait diriger sur divers points de la France. Elle lui parvenait enfin, après que des semaines et des mois avaient passé sur les événements qu'elle racontait.

Halluciné par la contemplation, il demeura longtemps sans se décider à l'ouvrir. Et pourtant la suscription de l'enveloppe fascinait sa vue. Elle était nette et bien tracée:

Monsieur Philippe Borsand  
Lieutenant de vaisseau, à  
bord du vaisseau amiral Le Colbert  
Escadre d'évolutions

Toulon.

De Toulon, la lettre était allée à Rochefort. de Rochefort à Paris, au ministère, et de là elle venait rejoindre l'officier en rade de Tamaris.

Enfin, quand l'émotion fiévreuse qui l'agitait fut un peu calmée, Philippe se décida à rompre l'enveloppe. D'abord le coup d'œil qu'il jeta sur le papier ne lui permit de rien déchiffrer. Il ne vit que des pattes de mouches jetées sans ordre, un assemblage de signes dont aucun ne lui révéla son secret. Il alla droit à la dernière page, à la dernière, et là, dans un angle, comme honteuse et se cachant, il découvrit la signature: Hira.

La lettre avait huit pages serrées. Ce n'était pas pour annoncer son mariage qu'elle avait écrit aussi longuement. Philippe fut bientôt à même de s'en assurer.

(A suivre.)

Dans sa séance du 12 novembre dernier, la Commission départementale de Maine-et-Loire, désireuse de témoigner son admiration de la merveilleuse découverte du docteur Roux, pour la guérison de la diphthérie, a émis un avis favorable au prélèvement sur le crédit inscrit au budget départemental de 1894, chapitre XXVIII, § 1<sup>er</sup>, article 162, d'une somme de 1,000 francs à verser à l'Institut Pasteur à titre de souscription du département.

#### ANGERS

##### Service anniversaire de M<sup>re</sup> Freppel

Judi matin a été célébré, à la cathédrale d'Angers, le service anniversaire de M<sup>re</sup> Freppel. La messe a été chantée par M<sup>re</sup> Maricourt, prêtre de la Maison de Sa Sainteté. Il était assisté de MM. les abbés Thibault et Urseau.

M<sup>re</sup> Mathieu a donné l'absoute. Le chapitre au complet était présent. Les communautés de la ville étaient représentées. On remarquait, en outre, un grand nombre d'assistants restés fidèles à la mémoire du regretté défunt.

#### Succès d'un compatriote

Du Journal de Maine-et-Loire :

« Nous sommes heureux d'apprendre et nous nous empressons d'annoncer à nos lecteurs le beau succès remporté, devant la faculté de médecine de Lyon, par notre jeune compatriote et ami, M. Maurice Pignet, fils de notre collaborateur G. Pignet.

» Maurice Pignet, élève à l'École du service de santé militaire, a obtenu, le 18 décembre, le diplôme de Docteur en médecine, après soutenance d'une thèse sur le *Pseudo-mal de Poll*, qui a valu au jeune docteur la mention *Très bien.* »

#### Nos compatriotes

Extrait du *Petit Courrier* :

« M. J. Bordier, d'Angers, vient de remporter de nouveaux succès au 8<sup>e</sup> concert du Conservatoire de Nancy.

» Exécution de tout premier ordre, salle splendide, public enthousiaste, rappels, bis, rien n'a manqué au maestro angevin, qui a dirigé lui-même *l'Adieu suprême*, *l'Air d'Église* et la *Canzonetta*. On peut affirmer d'ailleurs, sans crainte de démenti, que, grâce au nouveau chef d'orchestre, M. Guy Ropartz, qui a fait ses premières armes à nos concerts populaires, les auditions du Conservatoire de Nancy continueront ce qui a été fait avec tant de succès à Angers, pendant dix-sept années.

» Est-il indiscret d'apprendre à nos lecteurs que M. J. Bordier achève en ce moment l'orchestration d'un grand drame lyrique écrit par un autre de nos compatriotes, M. Lionel

Bonnemère : cette œuvre nous intéresse à plus d'un titre, puisqu'elle doit s'appeler *Vendée.* »

#### Une Symphonie de la Loire (?)

Nous lisons dans la « Chronique musicale » de l'*Ouest artistique et littéraire* :

« Quand la splendide œuvre de Félicien David (*le Désert*) qui vient d'être donnée à Niort avec tant de succès, fit son apparition à Paris, il y a de cela bien des années déjà, elle causa une profonde impression. Non-seulement elle était fort belle, mais encore elle avait l'attrait de la nouveauté. *Le Désert* est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, une suite de paysages musicaux. Depuis ce temps, un certain nombre d'ouvrages du même genre ont été joués avec des fortunes diverses.

» Nous avons toujours été surpris de voir qu'aucun de nos compositeurs de l'Ouest n'ait jamais eu l'idée d'écrire un poème symphonique, dont la Loire serait le sujet.

» Que d'inspirations variées notre grand fleuve pourrait suggérer, en effet ! A côté de diverses mélodies destinées à traduire le calme de ses eaux, dans les beaux jours d'été, quelles pages impressionnantes et terribles pourraient fournir ses fureurs, quand il rompt ses digues pour inonder les villes et se répandre au loin dans la vallée ! Quels souvenirs historiques pourraient être évoqués ! La Loire a reflété, dans le miroir de ses ondes, les traits sacrés de Jeanne d'Arc !

» Les compositeurs allemands, à commencer par Wagner, ont souvent cherché à peindre musicalement la beauté du Rhin.

» Il faut que les nôtres se piquent d'honneur et nous écrivent l'éloge symphonique de la Loire !... »

#### BOURGUEIL

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un incendie a éclaté chez M. Boireau-Tarif, épicière, rue Descartes, et a causé des dégâts assez importants. Grâce à la promptitude des secours, on a pu se rendre maître du feu ; mais, le feu ayant pris au rez-de-chaussée, on a dû faire descendre les époux Boireau et leurs enfants par la fenêtre.

Les dégâts, évalués de 1,000 à 1,500 francs, consistent en marchandises et mobilier, et sont couverts par une assurance.

#### Le crime de Vauxibault

Dans son audience du 20 décembre, est venu devant la Cour d'assises d'Indre-et-Loire l'assassinat commis, le 25 novembre, au hameau de Vauxibault, commune de Monts.

L'auteur de ce crime odieux est une jeune fille de 19 ans, Julie Amiraull, domestique à Savonnières.

Le sieur Taffault Gabriel, âgé de 73 ans, veuf sans enfants, habitait seul au hameau de Vauxibault, commune de Monts. Il jouissait d'une certaine aisance.

Le lundi 6 novembre, au soir, ses voisins ne l'ayant pas aperçu de la journée, pénétrèrent dans sa maison et trouvèrent son cadavre étendu dans le foyer, une chaussette dans la bouche.

Le malheureux avait été assassiné.

Les soupçons se portèrent sur une fille Amiraull Julie, âgée de 19 ans, dont la mère avait été pendant 10 ans la servante de Taffault et qui avait elle-même habité quelque temps chez lui pendant son enfance.

Une perquisition, pratiquée dans ses effets, amena la découverte de divers titres, valeurs, livrets de caisse d'épargne, etc., appartenant à Taffault.

En présence de cette charge accablante, l'accusée dut entrer dans la voie des aveux.

Après de longs débats, la fille Amiraull, déclarée coupable, a été condamnée à 20 ans de travaux forcés.

#### LA PETITE SCIENCE

LES HARICOTS TREMPÉS SONT-ILS NUISIBLES ?

Le conseil d'hygiène publique de la Seine a été consulté sur la question de savoir si les haricots trempés dans l'eau pour les faire reverdir et leur donner l'apparence de haricots frais pouvaient présenter des dangers pour la santé publique.

Le rapporteur a fait connaître que ce trempage amène le développement de la radicule par suite d'un commencement de germination, et que des changements chimiques se produisent de ce fait. Le diastase agit sur les graines d'amidon et les transforme en dextrine et en maltose, et finalement en glucose. Les matières azotées subissent également des transformations ; il se forme de l'albumine végétale, une certaine quantité d'asparagine et d'autres produits non encore déterminés. Toutefois, aucun de ces principes ne peut être considéré comme dangereux.

D'autre part, en examinant de près les haricots ainsi traités, on s'aperçoit qu'un grand nombre portent au-dessus des enveloppes de la graine et entre les cotylédons des traces de moisissure, et dans une couche assez épaisse du tissu des cotylédons, une coloration d'un vert foncé. L'inspection microscopique a dénoté, à la surface, la présence du champignon bien connu, le *penicillium glaucum* Linck et, dans le tissu coloré des cotylédons, de très nombreuses spores de cette cryptogame.

Sans vouloir se prononcer sur le plus ou moins de nocuité de ce champignon, le conseil rappelle qu'il semble établi que les spores du *penicillium glaucum* Linck, introduites dans le sang par une voie quelconque naturelle ou artificielle, sont susceptibles de produire une maladie de peau analogue au *psoriasis*.

En tout cas, dit-il, il y a, par le fait du trempage des haricots, une altération assez profonde de leurs tissus pour justifier une prohibition.

L'administration n'a pas cru devoir prendre un arrêté pour prohiber la mise en vente des haricots trempés, estimant que la publicité donnée aux conclusions du conseil suffirait pour mettre les acheteurs en garde contre une supercherie qui ne pouvait pas les induire longtemps en erreur et qui ne présentait pas de sérieux dangers pour la santé.

#### BELLE JARDINIÈRE

26-28, Rue d'Orléans, SAUMUR

Vêtements confectionnés et sur mesure pour Hommes et Enfants.

PRIME ARTISTIQUE ET GRATUITE offerte à ses Clients par la Belle Jardinière consistant en un PORTRAIT peint à l'huile sur panneau bois, exécuté d'après une photographie modèle.

#### MOYEN UNIQUE

Le Russe a deux pays, le sien et puis la France ; Mais il n'a qu'un moyen pour rester jeune et beau, Et très probablement vous devinez d'avance : C'est de se parfumer au savon du Congo.

Nicolas Pulchroff, au savonnier Victor Vaislier.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux, 8 h 1/2 — Rideau, 8 h 1/2

Direction A. GIRAUD

MERCREDI 26 Décembre

#### PAUL ET VIRGINIE

Opéra en 3 actes et 7 tableaux, de MM. Barbier et Carré, musique de Victor Massé.

DISTRIBUTION :

Paul, MM. Jullian ; Domingo, A. Giraud ; de Sainte-Croix, Laporte ; La Bourdonnais, Buseine ; Virginie, M<sup>me</sup> Demalac ; Méala, Flavigny ; M<sup>me</sup> de Latour, Lamoureux ; Marguerite, Avalet ; un négriillon, A. Peltier.

#### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois. Nouvelle application du plombage Bayard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris.

EXTRACTION DE DENTS GRATIS

Le Gérant, L. DELAUNAY.

#### Tribunal de Commerce de Saumur

##### Faillite D<sup>le</sup> Garnier

Par jugement du Tribunal de commerce de Saumur, en date du 18 décembre 1894, le Tribunal a rapporté la faillite de la demoiselle Garnier, modes, à Saumur, déclarée le 4 décembre dernier.

Pour extrait,

Le Greffier, MORON.

#### Tribunal de commerce de Saumur

##### Faillite Leblanc

MM. les créanciers vérifiés et affirmés de la faillite Leblanc, chapelier à Gennez, sont invités à retirer du greffe du Tribunal de commerce, leur bordereau sur timbre et à se rendre, munis de ce titre, chez le syndic de la faillite, M. Bonneau, rue d'Alsace, le vendredi 28 décembre 1894, à 1 heure 1/2, pour toucher un dividende de 18 229 0/0 ;

Et à se réunir le vendredi 28 décembre, à 3 heures, en la chambre du conseil, au Tribunal, à l'effet de recevoir le compte définitif du syndic et donner leur avis sur l'excusabilité du failli.

Le Greffier, MORON.

Etude de M<sup>e</sup> G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 13.

D'UN JUGEMENT par défaut rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du 1<sup>er</sup> décembre 1894, enregistré, au profit de M<sup>me</sup> Marie-Julie Pineau, couturière, épouse de M. Jean Baranger, menuisier, sans domicile ni résidence connus en France, ladite domiciliée de droit avec lui rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur, mais résidant de fait rue Courcouronnes, n° 13, même ville, contre ledit sieur Jean Baranger, son mari,

Il appert :

Que ladite dame Marie-Julie Pineau a été déclarée divorcée d'avec ledit sieur Jean Baranger, son mari, défaillant.

La présente publication est faite en vertu d'une ordonnance de M. le Président du Tribunal civil de Saumur, en date du 21 décembre 1894, conformément à l'article 247 du Code civil, modifié par la loi du 18 avril 1886, le jugement n'ayant pas été signifié à la personne même de M. Baranger.

Pour extrait certifié conforme.

Saumur, le 21 décembre 1894.

G. BARON.

Assistance judiciaire, décision du bureau de Saumur en date du 16 août 1893.

Etude de M<sup>e</sup> G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 13.

##### Demande en séparation de biens

D'un exploit de M<sup>e</sup> Riffault, huissier à Saumur, en date du 20 décembre 1894, enregistré,

Il appert :

Que M<sup>me</sup> Blanche Domergue, épouse de M. René Lelong, ancien boulanger à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 20, actuellement en état de faillite, ladite dame demeurant même rue et même numéro, a formé contre ce dernier et contre M. Bonneau, en sa qualité de syndic définitif de la faillite dudit sieur Lelong, sa demande en séparation de biens.

Ladite dame admise au bénéfice de l'assistance judiciaire suivant décision du bureau de Saumur, en date du 28 novembre 1894 ;

Et que M<sup>e</sup> Baron, avoué à Saumur, a été constitué pour la dame Lelong, sur la demande de celle-ci.

Pour extrait certifié conforme.

Saumur, le 21 décembre 1894.

G. BARON.

Etude de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

#### Vente Mobilière

APRÈS DÉCÈS

Le Dimanche 30 Décembre 1894, à une heure de l'après-midi,

Au Boul-des-Voies, commune de Saint-Clément-des-Levées, dans la maison où est décédée M<sup>me</sup> veuve BROCELLIER-ORGÈREAU, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers, à la vente de divers meubles et objets mobiliers dépendant de la succession de M<sup>me</sup> veuve BROCELLIER.

ON VENDRA NOTAMMENT :

Trois armoires, deux lits, six couettes, un buffet, trente-cinq draps, une huche, linge, ustensiles de cuisine, tables, chaises, barriques vides et quantité d'autres objets.

Au comptant et 10 0/0 en sus.

ARBORICULTURE, VITICULTURE

Greffage de la vigne

Arsène BESSON

Jardinier au Pont-Fouchard

SAUMUR

Diplômes. — Médaille de vermeil.

#### A VENDRE

Un Cheval bai, 6 ans

S'adresser qual de Limoges, 55, Saumur.

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

L'Hôtel de Londres

Sis à Montreuil-Bellay.

Cet hôtel est composé de douze chambres à coucher, deux belles salles à manger, un grand café meublé, et vastes servitudes.

Prix à débattre.

S'adresser, pour traiter, à M. BEDON, propriétaire.

#### A CÉDER

APRÈS DÉCÈS

UN CAFÉ

Belle situation, près la Gare et les Casernes, ANGERS.

S'adresser au bureau du journal.

#### IMPORTATION DIRECTE DE PRODUITS D'ESPAGNE

J. VICENS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 1, et rue de la Tonnelle

PRIMEURS, Fruits secs, Oranges et Citrons

Vins d'Espagne pure nature

VINS FRANÇAIS, EAU-DE-VIE, RHUMS, COGNACS ET LIQUEURS

M. POIRIER, route d'Angers, prévient qu'il ne reconnaît aucune dettes contractées par son fils Henri.

#### MONTEUR DES RENTIERS

Journal financier, de 16 pages, paraissant le dimanche. Renseignements sur toutes les valeurs. 2 francs par An. 32, passage Saulnier, PARIS

ON DEMANDE un jeune garçon de 13 à 14 ans. Donner bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

#### A VENDRE

Vieux Journaux

S'adresser au bureau du journal.

Le système de vendre tout  
Bon Marché et entièrement  
de confiance est absolu dans  
les Magasins de la Glaneuse

**A LA GLANEUSE**  
**MAISON E. SABATIER**  
18 & 20, Rue d'Orléans, SAUMUR

Les Magasins de la Glaneuse  
échangent ou remboursent  
toute marchandise qui a  
cessé de plaire.

# ETRENNES

Fourrures, Manchons, Boas cols et colliers, Plumes, etc., Foulards, Cravates,  
Mouchoirs, Taies d'oreiller, Eventails, Mantilles et Echarpes de dentelle, Jupons, etc., etc., etc.  
Coupes et Coupons de Tissus noirs et couleurs pour ROBES; prix spéciaux pour Œuvre de Bienfaisance.

**OCCASIONS EXCEPTIONNELLES**

## EPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28, Rue Saint-Jean, Saumur

ARTICLES pour NOEL  
Fantaisies, Sucre Conserve, Sabots Guillochés, Arbres de Noël, etc., etc.  
Pâtés de Foies gras truffés, depuis 1 fr. 75 la terrine.

VINS FINS. — Champagne, Grands  
Mousseux, Liqueurs de marque.

DESSERT  
PATISERIE

**ETRENNES** — 1895  
Des Calendriers sont offerts à tout acheteur

HAUTE NOUVEAUTÉ  
Pour Etrennes

Boîtes, Coffrets riches, Vannerie fine, Sacs satin, Porcelaine  
de luxe, Confiserie, Marrons glacés, Bonbons de chocolat, Fruits glacés.

NOTA. — Tous nos Bonbons sont de qualité extra. — Les Sacs ne portent aucun nom,  
sont très coquets, et ne sont pas facturés.

MAISON DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

# GRAND BAZAR UNIVERSEL

6, Rue d'Orléans, et 7, rue Saint-Nicolas

ACTUELLEMENT

## GRANDE EXPOSITION DES JOUETS ET ARTICLES D'ETRENNES

A LOUER

PRÉSENTMENT

### MAISON

Située route de Rouen, 46, à la  
Croix-Verte,

Composée de 2 chambres au  
rez-de-chaussée, 2 chambres au  
1<sup>er</sup> étage, mansarde et grenier,  
caves, eau de Loire.

Fraîchement restaurée.

Loyer annuel, 250 fr.

S'adresser à M. DELARUE, rue  
de la Fidélité, 36, Saumur.

Pâtisserie, Glaces, Sorbets, Confiserie fine

### A. BOURDOIS, TRAITEUR

20, Rue Saint-Jean, à SAUMUR

Spécialité de Pâtés de Gibier, Volailles, Foies gras, etc.

Fournitures complètes pour Déjeuners, Lunch, Diners

Pour la Ville et Campagne

Entrées froides et chaudes, Vol-au-vent financière et de poisson  
Pâtés et terrines de Foies gras de Ruffec et de Strasbourg

ACTUELLEMENT

Exposition des Nouveautés pour Noël et le Jour de l'An

### M<sup>ME</sup> DUSSAUD

AUX OUVRIERS RÉUNIS, 21, rue du Marché-Noir,  
SAUMUR

Prévient sa clientèle qu'elle vient d'établir des prix de Chaussures, sur  
mesures, défiant toute concurrence.

Brodequins, homme... depuis 12 f. 50

Chaussure femme..... — 10 50

— enfant..... — 9 »

Réparations instantanées.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ETRENNES 1895

ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

### IMBERT FILS

Exposition des dernières créations

De Coffrets Bonbonnières laques, porcelaine, Vannerie fine, Carton-  
nages de luxe sans adresse, Bonbons de chocolats, Fondants, Dragées,  
Prâlines, Marrons glacés et Fruits confits.

NOTA. — Tous ces produits proviennent des Fabriques réputées pour vendre ce qu'il y  
a de meilleur. Bon Marché sans précédent.

ARTICLES POUR ARBRES DE NOEL

Crèches, Jésus, Rois Mages, Bûches, Sabots en chocolat et en sucre,  
Grande variété d'Objets de Fantaisie.

Un Billet de Tombola à tout acheteur de Bonbons ou Liqueurs, donnant droit  
à gagner : 1<sup>er</sup> lot, une magnifique **POUPEE** mécanique, avec boîte à musique;  
2<sup>e</sup> lot, un **LAPIN** mécanique; 3<sup>e</sup> lot, une **CORBELLE** produits du pays.

Vins Mousseux, Liqueurs ordinaires et grandes marques, Biscuits variés,  
Pâtés de foies gras Henry, de Strasbourg; Hafner,  
Deschandeliers, de Ruffec.

ÉPICERIE NOUVELLE

### EXPOSITION

d'Articles Jour de Noël et Jour de l'An, Confiserie, Champagnes

LIQUEURS DE MARQUES

Fondants fins, le 1/2 kilo, depuis 1 fr. 20

Prâlines, — — — — — 0 90

Pâtés de foies gras Deschandeliers, depuis 1 — 65

CADEAUX : Il est offert un billet de Tombola à tout acheteur de  
UN FRANC de Confiserie ou Liqueurs.

GROS LOT : Une superbe **POUPEE** mécanique.

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| 1. lot. Un objet d'Etrennes.           | 10 lot. Un litre Elixir.             |
| 2. - U e terrine foies gras.           | 11. - Un litre Mering.               |
| 3. - Une bouteille exquis Guignolet.   | 12. - Un sac chocolat surfin.        |
| 4. - Une bott' boudoir.                | 13. - Un sucre de pommes.            |
| 5. - Un sac marrons glacés.            | 14. - Une bouteille Champagne.       |
| 6. - Une caisse mandarines.            | 15. - Un exquis Guignolet.           |
| 7. - Une boîte biscuits Champagne.     | 16. - Un litre d'eau-de-vie de marc. |
| 8. - Une bouteille vin de Turquie.     | 17. - Un sac fondants surfins.       |
| 9. - Une boîte Madeleines de Commercy. | 18. - Un litre liqueur.              |

## PLUSIEURS MILLIONS DE PLANTS

de Vigne américaine à VENDRE dans de très bonnes conditions

Boutures, racinés et greffés-soudés de toutes qualités

Rupestres-Lascustelles, Phénomène du Lot, Monticola, Martin, Ganzin, etc., etc.

Les Plants sont garantis n'avoir jamais été arrosés

Pour les achats, demander le Catalogue au Bureau du journal. Le CATALOGUE est envoyé franco  
sur demande.